EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 21/11/19

Reçu en Préfecture le : 22/11/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mercredi 20 novembre 2019
D-2019/491

Aujourd'hui 20 novembre 2019, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Nicolas FLORIAN, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Chantal FRATTI, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur François JAY,
Madame Florence FORZY-RAFFARD présente jusqu'à 15h45

Madame Solène COUCAUD-CHAZAL présente jusqu'à 17h15

Monsieur Erick AOUIZERATE présent à partir de 17h00

Excusés :

Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Constance MOLLAT, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Sandrine RENOU, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Olivier DOXARAN, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Madame Catherine BOUILHET

Attribution d'aides en faveur de l'Enfance. Avenant aux conventions 2019. Adoption. Autorisation. Signature

Madame Emmanuelle CUNY, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 17 décembre 2018 n° D-2018/567, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer des conventions annuelles de partenariat avec les associations qui agissent en faveur de l'Enfance au titre du budget 2019.

Par délibération en date du 3 juin 2019 n° D-2019/238 vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer d'autres conventions annuelles avec les associations qui agissent en faveur de l'Enfance et/ou des avenants à ces mêmes conventions de partenariat au titre du réajustement de l'exercice en cours.

Ces conventions définissaient nos objectifs pour 2019 et les aides financières qui y étaient associées, et ce, à titre prévisionnel.

Lors de cette même délibération en date du 3 juin 2019 n° D-2019/238 vous avez autorisé Monsieur le Maire à réserver des crédits provenant des désaffectations de subventions 2018 non consommées, pour permettre des réajustements de budgets d'activités ainsi que des renforcements de capacités d'accueil des centres de loisirs et des accueils périscolaires, principalement en lien avec la rentrée scolaire.

Nous vous proposons aujourd'hui le redéploiement des crédits de cette réserve pour un montant total de **103 340 euros**, répartis de la manière suivante :

1. **Réajustements 2019 suite à des charges non prévues au budget prévisionnel**

Depuis l'élaboration de ses budgets prévisionnels à l'été 2018, l'association O'ptimômes Loisirs doit engager des charges de personnels supplémentaires, non prévues mais néanmoins règlementaires et incompressibles. En effet, le passage de certains seuils d'effectifs salariés et la transformation de l'ensemble des contrats aidés en CDI constituent les raisons de ces réajustements :

Vous trouverez ci-après les ajustements de cette association par action :

Association	**Activité**	**Montant** (en euros)
O'ptimômes Loisirs	Centre d'accueil de loisirs	15 000
O'ptimômes Loisirs	Accueil Périscolaire	5 000
Total		**20 000**

2. Réajustements de capacités des accueils éducatifs

Par ailleurs, d'autres ajustements de capacité en accueils éducatifs et de loisirs sont nécessaires en raison de nouveaux besoins ayant émergé en 2019 et particulièrement depuis la rentrée scolaire en septembre et non prévus au budget primitif 2019.

L'ensemble de ces réajustements par association et par action d'un montant total de **83 340 euros** se répartit ainsi :

Associations	**Action**	**Réajustement 2019** (en euros)
Amicale Laïque David Johnston	Centre d'accueil et de Loisirs	4 042
APEEF	Centre d'accueil et de Loisirs	21 500
Centre Social Bordeaux Nord	Centre d'accueil et de Loisirs	2 535
Chantecler	Centre d'accueil et de Loisirs	5 310
COQS ROUGES	Centre d'accueil et de Loisirs	2 000
Foyer Fratenel	Centre d'accueil et de Loisirs	10 299
Le Tauzin	Centre d'accueil et de Loisirs	8 947
Optimômes Loisirs	Centre d'accueil et de Loisirs	11 238
UNION SAINT JEAN	Centre d'accueil et de Loisirs	11 529
Sous total	**Centre d'accueil et de Loisirs**	**77 400**
Le Tauzin	Accueils Périscolaires	440
Sous total	**Accueils Périscolaires**	**440**
AS Charles Martin	Pôles Spécifiques	1 500
Anim'Achard	Pôles Spécifiques	1 000
Bordeaux Ecole Numérique	Pôles Spécifiques	1 500
Amicale Laïque Bacalan	Pôles Spécifiques	1 500
Sous total	**Pôles Spécifiques**	**5 500**
Total général		**83 340**

Vous trouverez en annexe l'ensemble de ces mouvements d'effectifs par action, association et par site.

Pour information, le tableau des estimations des aides en nature qui pourraient être accordées au titre de l'année 2019 sur la base des montants arrêtés lors du Compte Administratif 2017 est joint à cette délibération.

C'est pourquoi, si vous en êtes d'accord, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Décider des nouvelles répartitions budgétaires sur les budgets Enfance.
- Signer, si cela est nécessaire, les avenants modificatifs à la convention annuelle de partenariat avec les associations bénéficiaires.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 20 novembre 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Emmanuelle CUNY

Annexe : réajustements de capacités 2019

Centres d'Accueil et de Loisirs 3/5 ans				
Associations	**Sites**	**Période**	**Réajustement des capacités en places d'accueil**	**Commentaires**
APEEF	Nuyens	Juillet	16	
APEEF	BENAUGE / ABADIE	Juillet	8	
APEEF	Pressensé	Juillet	8	
APEEF	Nuyens	Toussaint	16	
APEEF	Abadie	Mercredi	8	
APEEF	Abadie	Mercredi	8	
APEEF	Benauge	Mercredi	1	Accueil spécifique
APEEF	Benauge	Noël	1	Accueil spécifique
Centre Social Bordeaux Nord	Joséphine	Mercredi	8	
Chantecler	Mongolfier	Mercredi	8	
COQS ROUGES	Solférino	Mercredi	8	
Foyer Fraternel	Foyer Fraternel	Mercredi	8	
Le Tauzin	La Béchade	Août	1	Accueil spécifique
Le Tauzin	Bechade	Mercredi	16	
Le Tauzin	Bechade	Mercredi	1	
Le Tauzin	Bechade	Toussaint	1	Accueil spécifique
Le Tauzin	Bechade	Noël	1	Accueil spécifique
Optimômes Loisirs	Jean Cocteau	Mercredi	8	
Optimômes Loisirs	Assomption	Mercredi	8	
UNION SAINT JEAN	Barbey	Juillet	16	
UNION SAINT JEAN	Barbey	Toussaint	8	
UNION SAINT JEAN	Paul Antin	Toussaint	8	
Total			**166**	

Centres d'Accueil et de Loisirs 6/11 ans				
Associations	**Sites**	**Période**	**Réajustement des capacités en places d'accueil**	**Commentaires**
Amicale Laïque David Johnston	Barraud	Mercredi	24	
Chantecler	CONDORCET	Mercredi	8	
Optimômes Loisirs	Jules Ferry	Mercredi	12	
Optimômes Loisirs	Grand Lebrun	Mercredi	12	
Total			**56**	

Accueils Périscolaires 3/5 ans				
Associations	**Sites**	**Période**	**Réajustement des capacités en places d'accueil**	**Commentaires**
Le tauzin	béchade	Soir	1	Accueil spécifique
Le tauzin	béchade	Soir	14	
Total			**15**	

ANNEXE 1 : Valorisation des aides en nature

ASSOCIATIONS	ESTIMATION DES AIDES EN NATURE 2019 SUR LA BASE DES MONTANTS 2017
O'PTIMOME LOISIRS	809,00 €
AMICALE LAIQUE BACALAN	4 683,30 €
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	107 199,00 €
CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	47 758,06 €
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	281 638,67 €
LES COQS ROUGES	70 911,80 €
FOYER FRATERNEL	632,82 €
LE TAUZIN	180 571,88 €
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	68 613,08 €
ASSOCIATION SPORTIVE CHARLES MARTIN	2 175,00 €